

Primes et coûts de la santé en Suisse

Sondage réalisé pour santésuisse

Novembre 2022

MENTIONS LÉGALES

Primes et coûts de la santé en Suisse, novembre 2022

Client : santésuisse

Réalisation : Sotomo, Dolderstrasse 24, 8032 Zurich.

Équipe de projet : Michael Hermann, Virginia Wenger

1	À propos de l'étude	3
----------	----------------------------	----------

2	Évaluation des charges financières	7
2.1	L'augmentation des primes comme principale charge	7
2.2	Hausse acceptable des primes	12
2.3	Primes d'assurance-maladie vs prix de l'énergie	13

3	Mesures visant à freiner la hausse des coûts de la santé	15
3.1	Mesures visant à juguler la croissance des primes	16
3.2	Mesures de réduction des primes	19

4	Potentiel d'économies dans le secteur de la santé	23
4.1	Economies au niveau des assurances	23
4.2	Revenus des médecins	25

5	Offre actuelle en matière de soins	27
5.1	Satisfaction à l'égard des modèles d'assurance	27
5.2	Offre et expériences	29

6	Collecte des données et méthode	35
----------	--	-----------

À propos de l'étude

OBJECTIFS ET CONTENUS

En 2023, la prime d'assurance maladie moyenne augmentera de 6,6 pour cent en Suisse. En outre, les pénuries d'approvisionnement et les hausses de coûts à la suite de l'attaque russe contre l'Ukraine ainsi que la pandémie de coronavirus ont entraîné une augmentation du coût de la vie. Dans ce contexte, santésuisse, association de la branche des assureurs-maladie, s'intéresse à la manière dont la population suisse évalue la situation, s'agissant d'une part de la perception de la charge résultant des primes et de l'évaluation de l'urgence d'une action politique, et d'autre part de l'acceptation de mesures susceptibles de contribuer à freiner l'évolution des coûts. santésuisse a chargé l'institut de sondage Sotomo de réaliser une enquête représentative auprès de la population suisse.

L'étude montre que la hausse des primes inquiète davantage la population que la hausse des prix de l'énergie. Près de la moitié des personnes interrogées est d'avis qu'elle devra se restreindre financièrement en raison de la hausse des primes. S'agissant de mesures contre l'augmentation du coût de la vie, la population suisse ne voit aucun domaine requérant davantage l'action des milieux politiques que celui des primes. Une grande majorité des personnes interrogées préconise tant des mesures permettant de freiner la hausse des coûts que l'augmentation et l'élargissement des réductions de prime.

Pour la présente étude, 4683 personnes ont été interrogées entre le 27 septembre et le 4 octobre 2022. Les résultats sont représentatifs pour la population linguistiquement intégrée en Suisse allemande et romande âgée d'au moins 18 ans.

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN BREF

L'augmentation des primes comme principale charge

En ce qui concerne les mesures contre l'augmentation du coût de la vie, la population suisse ne voit aucun domaine requérant davantage l'action des milieux politiques que celui des primes. 88 pour cent estiment que les primes requièrent des mesures urgentes. Ils sont 51 pour cent s'agissant des prix de l'électricité. En revanche, seuls 32 pour cent considèrent que les prix des carburants requièrent une action urgente (Fig. 1).

Près de la moitié des personnes interrogées (49%) a indiqué que les hausses annoncées des primes d'assurance-maladie étaient pour elles synonymes de restrictions financières supplémentaires (Fig. 2). Ce sont en particulier les personnes à bas revenu qui doivent se restreindre financièrement (Fig. 3).

En réponse à la question quelle hausse des primes les Suisses jugeraient acceptable dans les années à venir, les personnes interrogées ont indiqué une hausse de 1,5 pour cent, soit une valeur nettement inférieure à l'augmentation moyenne de 6,6 pour cent pour l'année à venir (Fig. 4).

Alors que la croissance des prix de l'énergie depuis l'attaque russe contre l'Ukraine domine les débats dans toute l'Europe, la population suisse s'inquiète dans l'ensemble plus de la hausse des primes d'assurance-maladie que des prix de l'énergie (Fig. 5). 59 pour cent indiquent que la hausse des primes de l'assurance-maladie les inquiète davantage. 41 pour cent s'inquiètent en priorité des prix de l'énergie.

Large soutien aux mesures de frein aux coûts

Au moins 70 pour cent réservent un accueil très positif à toutes les mesures proposées pour contrer la hausse des primes. L'exigence selon laquelle le personnel médical doit être contraint de distribuer un générique moins onéreux lorsque celui-ci existe recueille le plus d'avis favorables (94 %, Fig. 7). Sont également soutenus l'obligation d'une meilleure coordination hospitalière faite aux cantons, la suspension du financement des médecins occasionnant de manière répétée des coûts élevés inexplicables, les modèles de managed care pour tous, ainsi que la limitation des nouvelles admissions de cabinets médicaux en présence d'une offre excédentaire.

Large adhésion à plus de réductions de primes

L'augmentation et l'élargissement des réductions de primes rencontrent un large soutien. Deux tiers des personnes interrogées se prononceraient ainsi (plutôt) en faveur d'une harmonisation des réductions de primes en Suisse. Et 64 pour cent des Suisses interrogés seraient (plutôt) favorables à une augmentation des réductions de primes ou à une extension à davantage de bénéficiaires des réductions de primes (Fig. 9).

Potentiel d'économie dans le domaine de la santé

La population surestime massivement le potentiel d'économies administratives et salariales dans le secteur de l'assurance. En 2021, les coûts administratifs des 50 assurances-maladie se sont en moyenne élevés à 5,2 pour cent des primes. Avec 22 pour cent, les personnes interrogées surestiment nettement la charge que les coûts administratifs représentent au niveau des primes (Fig. 12).

Outre les coûts administratifs, les coûts du système de santé intègrent également les salaires des dirigeants des caisses maladie. Partant, une motion de la Commission de la santé publique exige un plafonnement des salaires des directrices et directeurs des caisses-maladie à 250 000 francs. En réalité, on estime qu'une telle mesure ne permettrait de réaliser qu'une économie de l'ordre de 20 centimes par an et par personne assurée. Toutefois, les personnes interrogées estiment à près de 15,4 pour cent les

économies potentielles sur les primes et surestiment donc ici aussi le potentiel d'économies (Fig. 13).

Le débat sur les coûts de la santé porte aussi sur les revenus des médecins. Les Suisses estiment que le revenu annuel devrait être plus bas de près de 50 500 francs pour les médecins de famille et de 81 500 francs pour les spécialistes (Fig. 14).

Offre de soins actuelle

La majorité des personnes interrogées est dans l'ensemble satisfaite de son modèle d'assurance (76 %, Fig. 15). Les assurés bénéficiant d'un modèle d'assurance dit HMO présentent la satisfaction la plus élevée (87 %, Fig. 16).

Des discussions sont en cours sur l'opportunité d'étendre la durée de traitement facturable par les médecins. Le sondage révèle toutefois que 82 pour cent estiment que les médecins qu'ils consultent disposent de suffisamment de temps pour leurs besoins médicaux (Fig. 17). Les personnes les moins satisfaites du point de vue du temps accordé sont celles avec le modèle d'assurance dit Telmed (Fig. 18).

À la question de savoir si l'on accorde plus d'importance à la qualité du traitement dans un hôpital ou à la proximité de son propre domicile, un vainqueur incontesté s'est dégagé : 81 pour cent des personnes interrogées indiquent privilégier la qualité du traitement proposé (Fig. 19).

Pour économiser sur les primes d'assurance-maladie, 69 pour cent des personnes interrogées sont disposées à renoncer au libre-choix d'un médecin spécialiste et à se limiter à une liste prédéfinie (Fig. 20).

Évaluation des charges financières

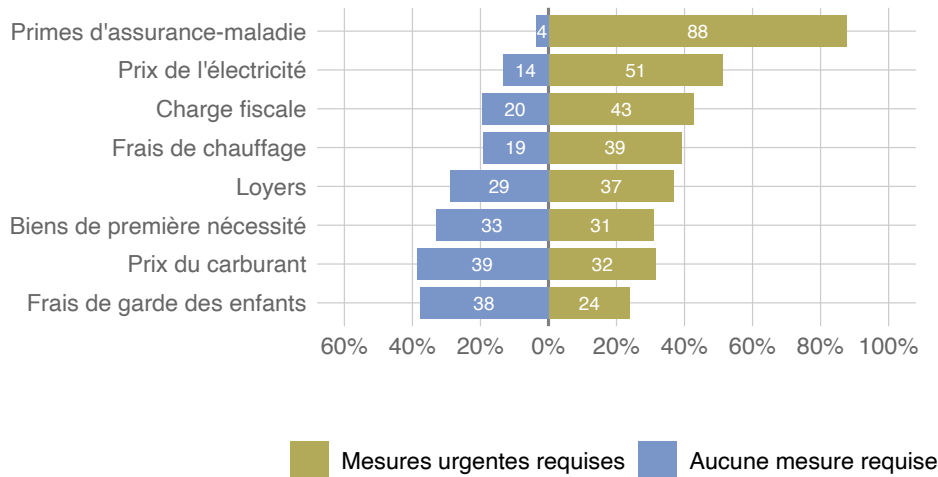
Les primes d'assurance-maladie augmentent, l'électricité devient plus chère et les prix des denrées alimentaires ne tendent que dans une direction – vers le haut. Les personnes déjà en situation financière précaire peinent particulièrement à absorber ces hausses de coûts. Le chapitre suivant présente les points sur lesquels la population suisse estime qu'une action politique est requise et l'impact que les hausses de coûts ont sur elle.

2.1. L'AUGMENTATION DES PRIMES COMME PRINCIPALE CHARGE

En Allemagne, en France et en Suède, les gouvernements ont déjà réagi et mis en place des mesures d'allègement pour la population afin d'agir contre la hausse des prix de l'énergie et contre l'inflation. En Suisse aussi, partis et syndicats font pression et ont déposé plusieurs interventions pour alléger la charge pesant sur les ménages. Mais comment la population suisse évalue-t-elle l'action politique au regard de l'augmentation du coût de la vie? Où, selon elle, des mesures urgentes sont-elles requises et où est-ce moins le cas? La figure 1 présente les réponses à ces deux questions.

Coûts de la vie – action politique requise (Fig. 1)

«L'actualité est fortement marquée par l'augmentation du coût de la vie. Selon vous, dans quels domaines des interventions politiques urgentes sont nécessaires pour alléger la charge financière des ménages suisses?», «Dans quels domaines estimez-vous qu'aucune intervention politique n'est nécessaire pour alléger la charge financière des ménages?»



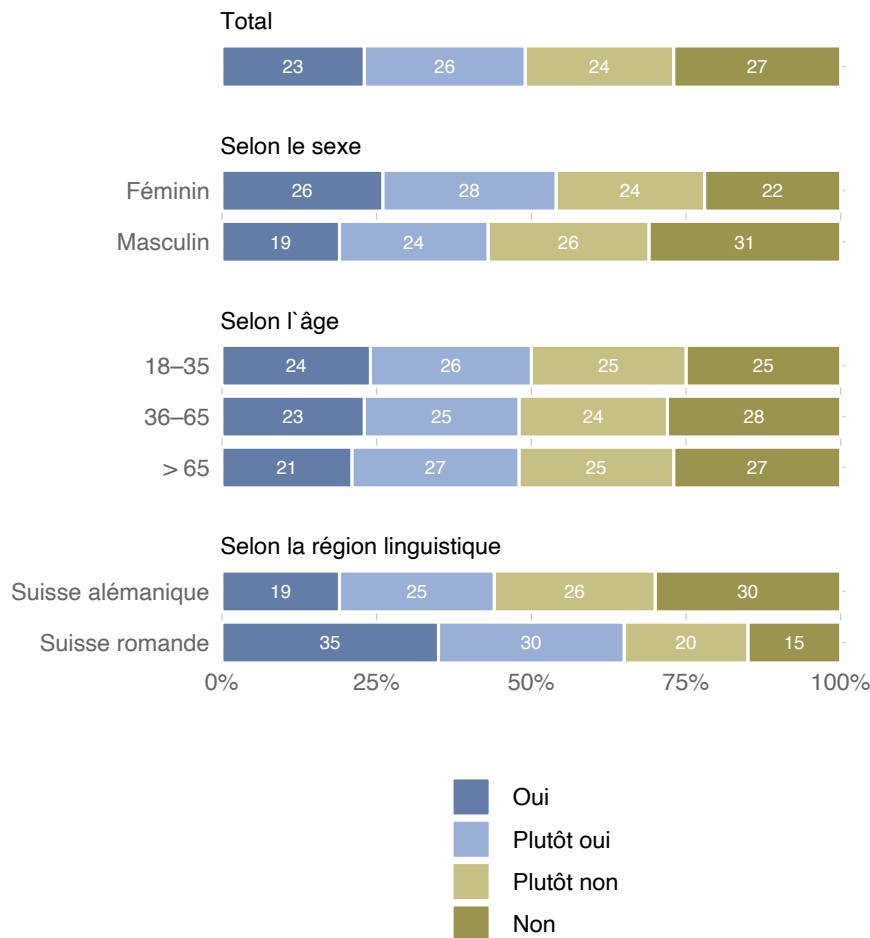
S'agissant de mesures contre la hausse du coût de la vie, la population suisse ne voit aucun domaine requérant davantage l'action des milieux politiques que celui des primes d'assurance-maladie. 88 pour cent estiment que les primes requièrent une action urgente. Seuls 4 pour cent estiment qu'aucune action politique n'est requise pour réduire la charge des primes d'assurance-maladie. Partant, l'augmentation moyenne de 6,6 pour cent des primes récemment annoncée et les coûts plus élevés pour les ménages font que les Suisses considèrent qu'une action urgente est requise précisément dans ce domaine du coût de la vie.

88 pour cent estiment que des mesures politique sont requises pour diminuer la charge des ménages occasionnée par les primes.

Une personne sur deux voit également la nécessité pour les milieux politiques suisses d'intervenir sur les hausses du prix de l'électricité, alors que seuls 14 pour cent considèrent qu'aucune mesure n'est nécessaire dans ce domaine. Aucune majorité considérant qu'une action urgente est requise ne se dégage en revanche s'agissant des autres charges financières évaluées. 32 pour cent seulement estiment que les prix des carburants requièrent des mesures urgentes. Ces derniers ainsi que les frais de garde des enfants sont ceux qui, selon les personnes interrogées, requièrent le moins de mesures.

Restrictions financières (Fig. 2)

«Compte tenu de ces hausses, devriez-vous vous restreindre davantage sur le plan financier?»



Le fait qu'autant de personnes interrogées exigent des mesures politiques contre l'augmentation des primes d'assurance-maladie pourrait s'expliquer par le nombre élevé de personnes concernées. Près de la moitié des personnes interrogées (49 %) a indiqué que les augmentations annoncées des primes d'assurance-maladie étaient pour elles synonymes de restrictions financières supplémentaires (Fig. 2). Selon leurs propres indications, les femmes (54 %) doivent plus fréquemment se restreindre à cause de la charge financière supplémentaire que les hommes (43 %). Ceci pourrait être lié à leur revenu inférieur¹. De nettes différences se dégagent en outre entre les

¹En Suisse, le salaire des femmes est actuellement en moyenne inférieur de 19 pour cent à celui des hommes (Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, BFEG)

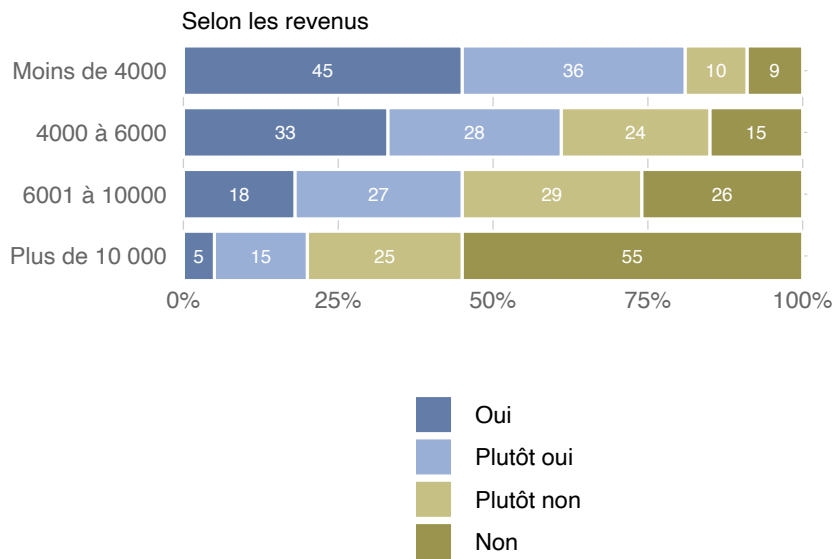
régions linguistiques : alors qu'en Suisse alémanique, 44 pour cent indiquent devoir se restreindre davantage financièrement à cause de l'augmentation des primes, ce sont près de deux tiers en Suisse romande.

49 pour cent des personnes interrogées doivent se restreindre davantage suite à l'augmentation des primes.

La part du revenu total dédiée au coût de la vie est nettement plus élevée chez les personnes à faible revenu qui sont donc les plus touchées par les augmentations annoncées des primes d'assurance-maladie. En conséquence, les personnes à faible revenu doivent se restreindre financièrement davantage à cause de l'augmentation des primes d'assurance-maladie (Fig. 3). Cette part s'élève à non moins de 81 pour cent s'agissant des personnes avec un revenu mensuel inférieur à 4000 francs. Ce pourcentage diminue à mesure que le revenu augmente.

Restrictions financières – en fonction du revenu (Fig. 3)

«Compte tenu de ces hausses, devrez-vous vous restreindre davantage sur le plan financier?»



2.2. HAUSSE ACCEPTABLE DES PRIMES

Début septembre, le Conseil fédéral a annoncé qu'en 2023 les primes d'assurance-maladie augmenteront en Suisse en moyenne de 6,6 pour cent par rapport à l'année en cours. Les causes invoquées par l'Office fédéral de la santé publique sont la pandémie de COVID-19 et un effet de rattrapage². Or, les hausses de primes ne sont pas nouvelles pour les Suisses. En effet, si l'on excepte les années 2008 et 2022, les primes d'assurance-maladie ont augmenté chaque année. Leur hausse moyenne annuelle se situait aux alentours de 3,8 pour cent (Fig. 4). En réponse à la question quelle hausse des primes les Suisses jugeraient acceptable dans les années à venir, les personnes interrogées ont indiqué une hausse moyenne de 1,5 pour cent. La plupart des Suisses considèrent comme acceptable une hausse entre 0 et 2 pour cent, soit des valeurs nettement inférieures à l'augmentation moyenne de 6,6 pour cent l'an prochain.

²Office fédéral de la santé publique, OFSP

Hausse acceptable des primes d'assurance-maladie (Fig. 4)

«Selon vous, quel serait le pourcentage de hausse annuelle des primes d'assurance-maladie acceptable pour les prochaines années?», Source : Hausses moyennes 1997-2023 : Office fédéral de la statistique, OFS

3,8%

Augmentation moyenne des primes
d'assurance maladie 1997-2023

1,5%

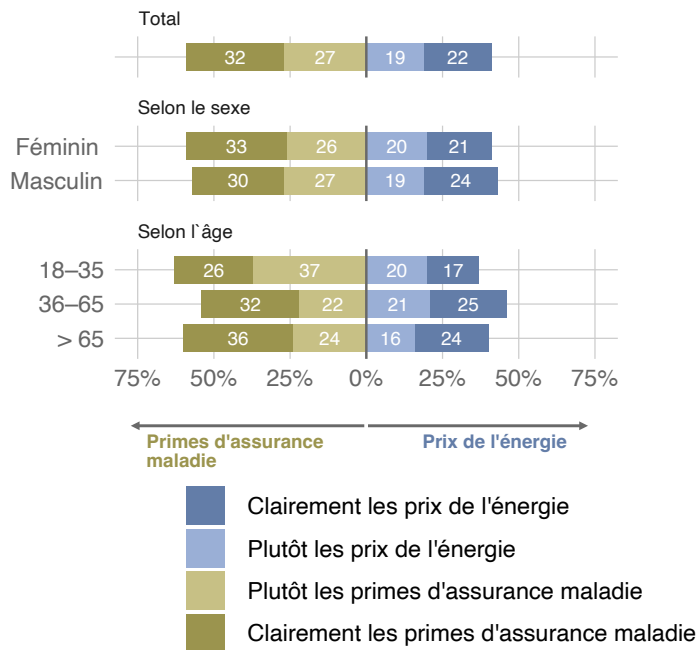
Augmentation raisonnable des
primes d'assurance maladie

2.3. PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE VS PRIX DE L'ÉNERGIE

La guerre en Ukraine a déclenché une crise énergétique mondiale qui impacte également la Suisse et entraîne des hausses du prix de l'énergie et, en raison de l'inflation, également d'autres dépenses liées au coût de la vie. En outre, le Conseil fédéral a annoncé fin septembre une hausse marquante des primes d'assurance-maladie. Les augmentations de prix pèseront sur les finances des Suisses dans les mois à venir. Mais quelle est la plus importante source de préoccupation des personnes interrogées – une hausse des prix de l'énergie ou une hausse des primes d'assurance-maladie? La figure 5 révèle que certes les Suisses se préoccupent des deux hausses. Pour autant, avec 59 pour cent, les personnes interrogées ont été nettement plus nombreuses à indiquer se préoccuper de l'annonce de la hausse des primes d'assurance-maladie. S'agissant des prix de l'énergie, elles étaient 41 pour cent. Ceci pourrait s'expliquer à la fois par la coïncidence de la hausse des primes avec la période de l'enquête et par le fait qu'une augmentation des coûts de la santé se profile dans les années à venir, alors que les conséquences de la guerre en Ukraine sont plutôt perçues comme limitées dans le temps.

Primes d'assurance-maladie vs. prix de l'énergie (Fig. 5)

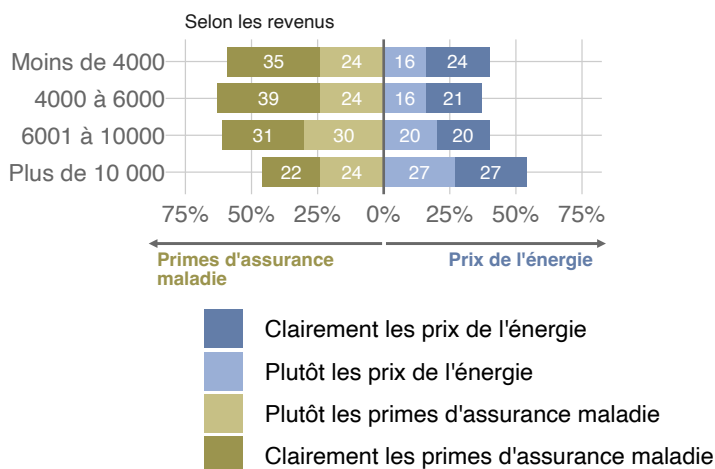
«Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus actuellement : la hausse des prix de l'énergie ou la hausse des primes d'assurance-maladie?»



La situation exactement inverse est constatée chez les personnes à plus haut revenu (Fig. 6). Les personnes disposant d'un revenu de plus de 10 000 francs par mois et par ménage sont 54 pour cent à estimer se préoccuper davantage des prix de l'énergie que des hausses de primes. Pour les personnes à bas revenu, les hausses de primes sont particulièrement lourdes à supporter, car elles représentent un pourcentage plus important du coût de la vie. Ceci est dans une certaine mesure également le cas pour les prix de l'énergie. Toutefois, les prix de l'énergie dépendent aussi des conditions de logement. On peut donc supposer que les personnes à plus haut revenu vivent plutôt dans des logements plus grands et possèdent plus de résidences secondaires. Partant, elles s'attendent également à des dépenses plus importantes dans le domaine de l'énergie.

Primes d'assurance-maladie vs. prix de l'énergie – selon le revenu (Fig. 6)

«Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus actuellement : la hausse des prix de l'énergie ou la hausse des primes d'assurance-maladie?»



Mesures visant à freiner la hausse des coûts de la santé

La hausse des primes pour l'année à venir constitue pour la population suisse une charge financière et une source d'inquiétude. C'est la raison pour laquelle les Suisses souhaitent que les politiciens agissent. Ce chapitre indique ce que pensent les personnes

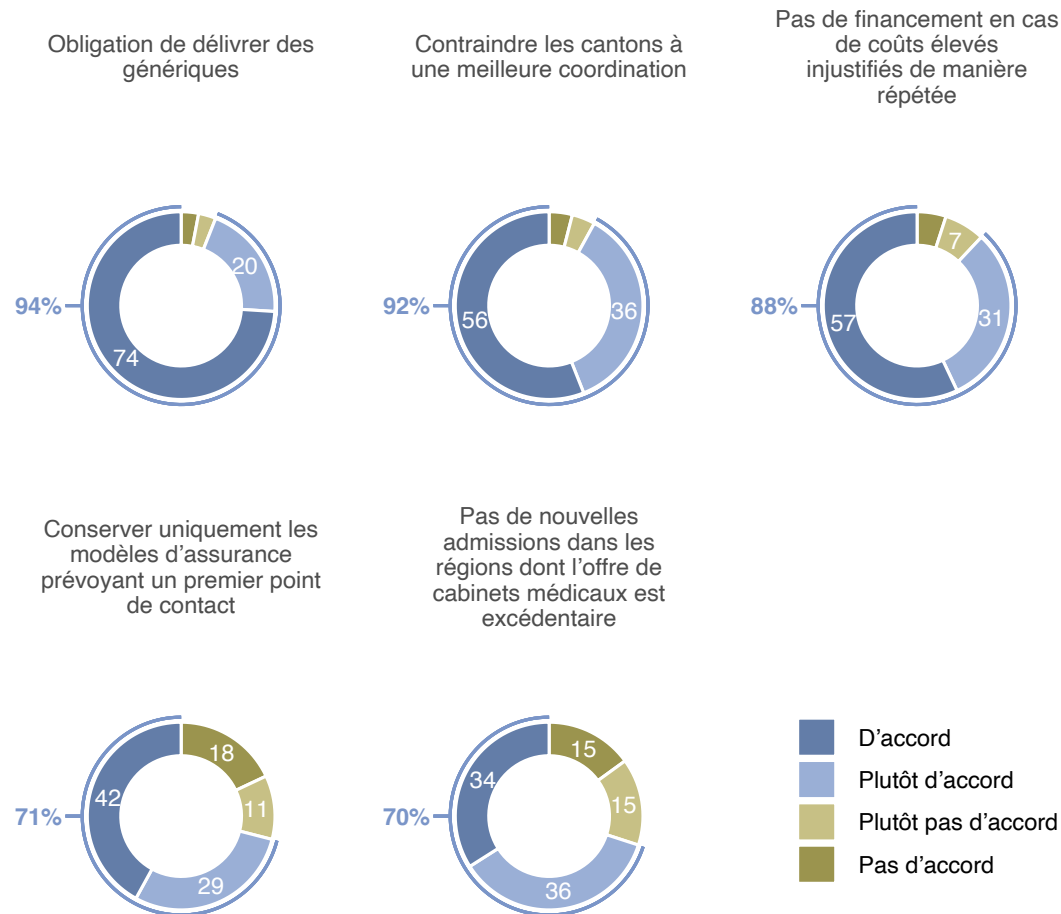
interrogées des mesures envisageables pour juguler la hausse des coûts de la santé.

3.1. MESURES VISANT À JUGULER LA CROISSANCE DES PRIMES

Afin de réduire la charge financière des ménages suisses liée aux primes, il est possible soit de verser des contributions sous la forme de réductions de primes à davantage de personnes voire d'augmenter leur montant, soit de freiner la croissance des primes. L'attitude de la population vis-à-vis des mesures qui reposent sur cette dernière approche est illustrée dans la figure 7.

Mesures de réduction des primes (Fig. 7)

«Selon vous, à quel niveau les politiques doivent-ils intervenir pour freiner la croissance des primes au cours des prochaines années? Indiquez si vous approuvez ou non les mesures de réduction des primes indiquées ci-après.»

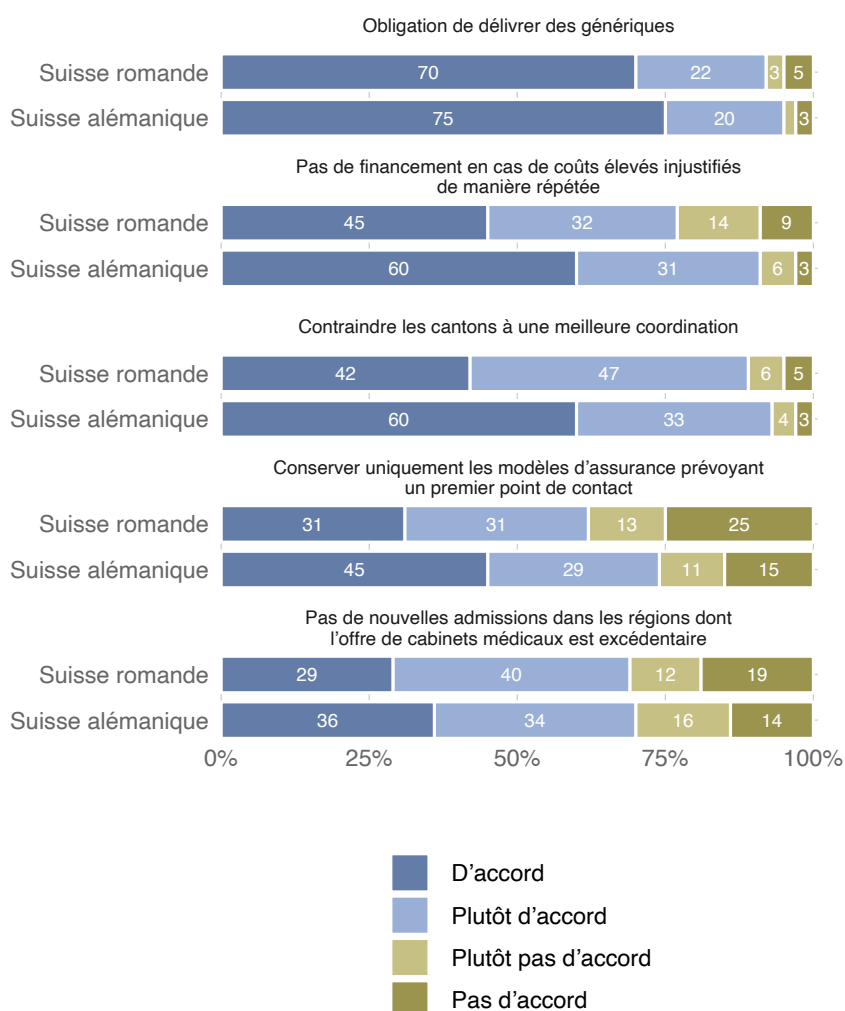


Au moins 70 pour cent des personnes interrogées sont d'accord ou plutôt d'accord avec chacune des mesures proposées. La mesure qui rencontre la plus forte adhésion (94 %) est celle qui consiste à obliger le personnel médical spécialisé à délivrer des génériques – moins chers que les médicaments originaux – lorsqu'ils existent. De même, 92 pour cent des sondés estiment que les cantons devraient être contraints de mieux coordonner la médecine spécialisée, particulièrement coûteuse. Ils sont 88 pour cent à être d'accord ou plutôt d'accord pour que les médecins, dont les traitements génèrent des coûts élevés injustifiés à répétition, ne soient plus financés par la collectivité via

les primes. La mesure visant à ne proposer que des modèles d'assurance dans lesquels il faut tout d'abord s'adresser à un premier point de contact (médecin de famille, cabinet de groupe, consultation téléphonique), sauf en cas d'urgence, obtient un peu moins de soutien, mais est tout de même plébiscitée par une large majorité (71 %). Quant à la proposition de limiter les admissions de nouveaux médecins dans les régions dont l'offre de cabinets médicaux est excédentaire, elle est soutenue par 70 pour cent des personnes interrogées.

Mesures de réduction des primes – selon la région linguistique (Fig. 8)

«Selon vous, à quel niveau les politiques doivent-ils intervenir pour freiner la croissance des primes au cours des prochaines années? Indiquez si vous approuvez ou non les mesures de réduction des primes indiquées ci-après.»

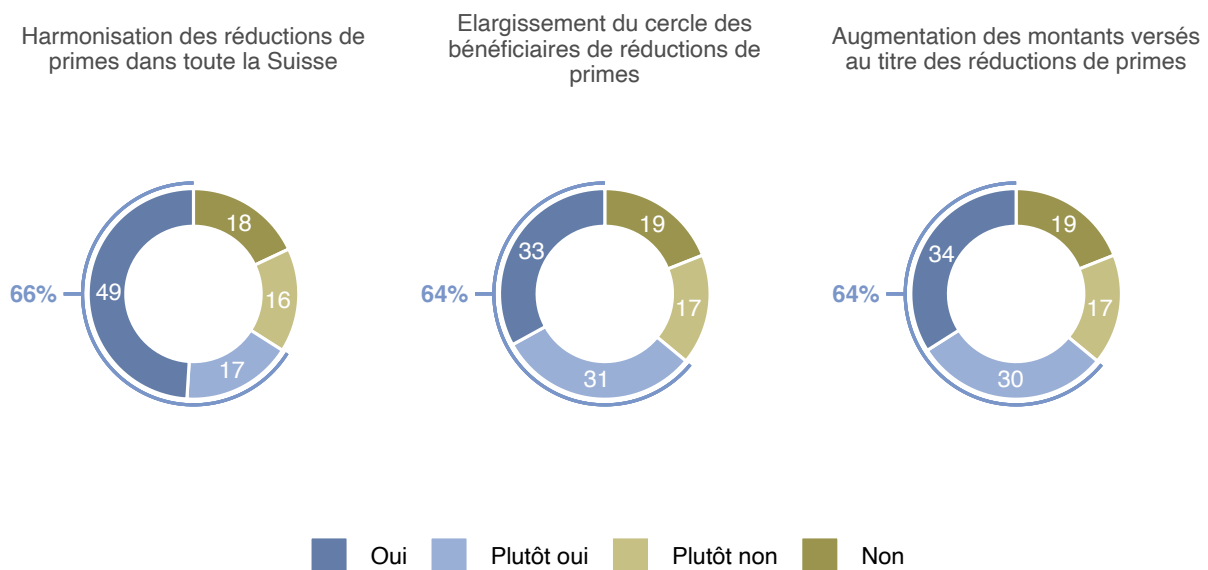


3.2. MESURES DE RÉDUCTION DES PRIMES

En Suisse, les personnes de condition modeste reçoivent une contribution financière de la Confédération et des cantons destinée à alléger leurs primes d'assurance-maladie (réductions de primes). Le cercle des bénéficiaires et le montant de cette contribution varie toutefois d'un canton à l'autre. En raison de la hausse des primes annoncée pour l'année prochaine, différentes propositions visant à réformer le système de la réduction des primes ont de nouveau fait l'objet de débats dans les milieux politiques et dans la société ces dernières semaines. La figure 9 illustre la position de la population suisse vis-à-vis de ces réformes.

Mesures de réduction des primes (Fig. 9)

«Actuellement, l'ampleur et les critères d'octroi des réductions de primes varient d'un canton à l'autre. Ces paramètres devraient-ils être harmonisés dans toute la Suisse?», «Les montants des réductions de primes devraient-ils être plus élevés?», «Faudrait-il augmenter la part de la population qui bénéficie de réductions de primes?»



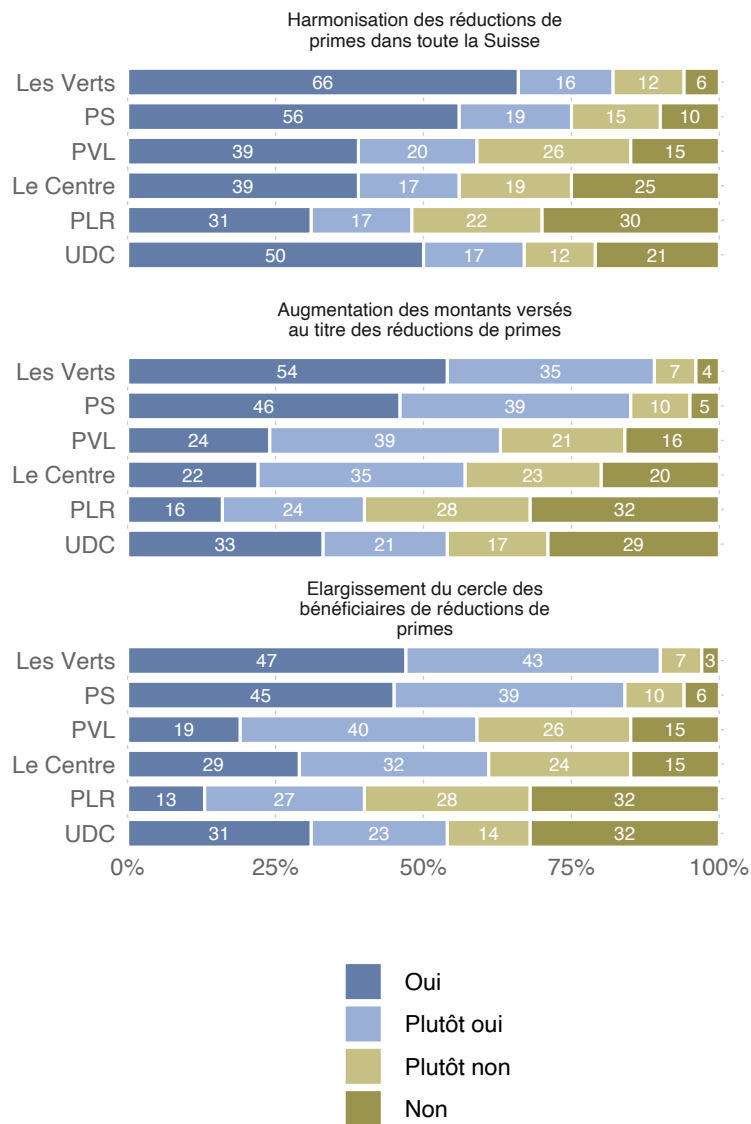
Les trois propositions de réforme ont été relativement bien accueillies par les personnes interrogées. Les hausses de primes prévues pour 2023 ayant été communiquées juste avant le sondage, cela explique certainement en partie l'accueil particulièrement positif réservé par les personnes interrogées à un élargis-

sement des réductions de primes. Ainsi, deux tiers des sondés se sont prononcés pour ou plutôt pour une harmonisation des réductions de primes en Suisse. Ils sont presque aussi nombreux (64 %) à être pour ou plutôt pour une augmentation du montant des réductions ou de la part de la population qui bénéficie de réductions de primes.

Le degré d'adhésion aux propositions de réformes varie en fonction de l'orientation politique (Fig. 10). Les partisans d'une harmonisation et d'un élargissement des réductions de primes sont nombreux chez les personnes dont la sensibilité politique est proche des Verts ou du PS. Tandis que la base de l'UDC enregistre également des valeurs d'adhésion élevées pour l'harmonisation des réductions de primes, les personnes proches de l'UDC sont plus frileuses s'agissant de l'augmentation du montant des réductions de primes ou de l'élargissement du cercle de bénéficiaires de ces réductions. Les personnes interrogées qui adhèrent le moins aux trois propositions de réformes sont celles qui se reconnaissent dans les idées du PLR.

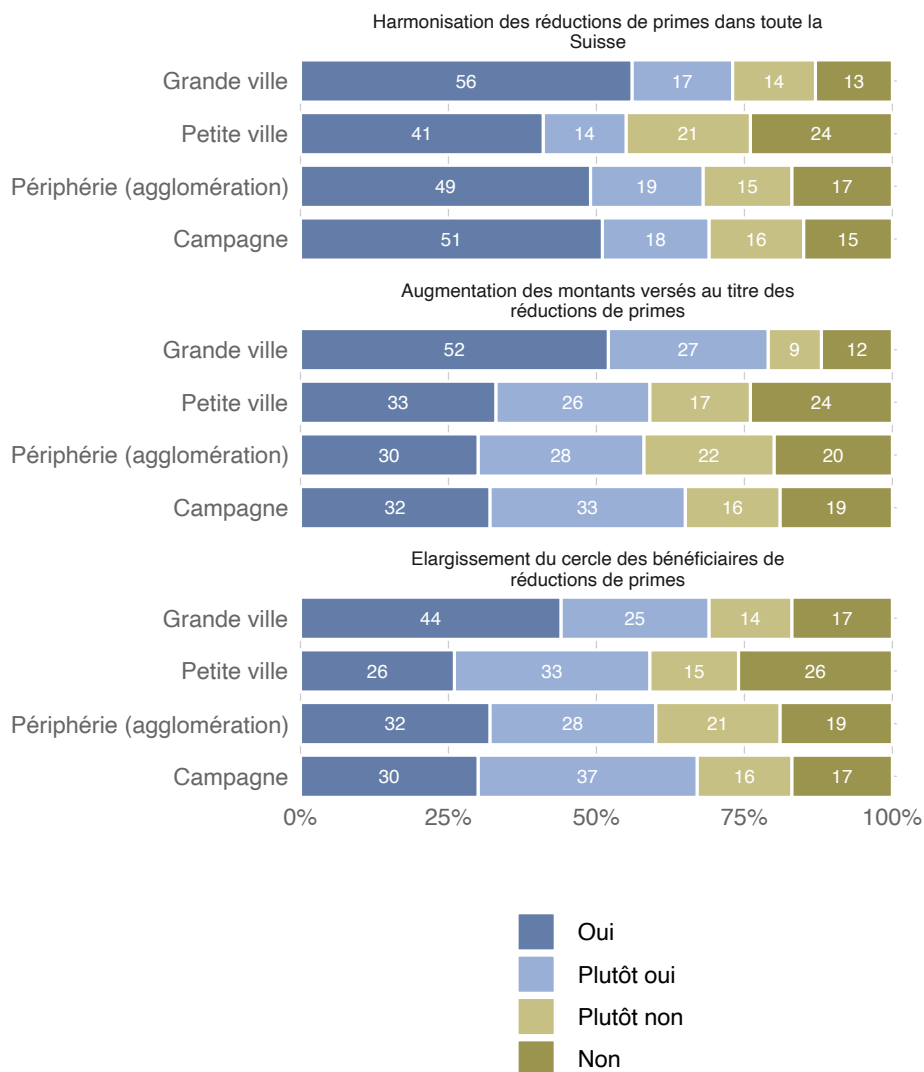
Mesures de réduction des primes – selon l’orientation politique (Fig. 10)

«Actuellement, l’ampleur et les critères d’octroi des réductions de primes varient d’un canton à l’autre. Ces paramètres devraient-ils être harmonisés dans toute la Suisse?», «Les montants des réductions de primes devraient-ils être plus élevés?», «Faudrait-il augmenter la part de la population qui bénéficie de réductions de primes?»



Mesures de réduction des primes – en fonction de la région de résidence (Fig. 11)

«Actuellement, l'ampleur et les critères d'octroi des réductions de primes varient d'un canton à l'autre. Ces paramètres devraient-ils être harmonisés dans toute la Suisse?», «Les montants des réductions de primes devraient-ils être plus élevés?», «Faudrait-il augmenter la part de la population qui bénéficie de réductions de primes?»



Potentiel d'économies dans le secteur de la santé

Les débats autour des coûts de la santé en Suisse donnent lieu à des discussions passionnées sur la légitimité des rémunérations élevées des dirigeants de caisses-maladie et des médecins. Ce chapitre présente les estimations et les attentes de la population quant aux coûts liés aux assurances et au corps médical, et aux économies potentielles réalisables à ces niveaux.

4.1. ECONOMIES AU NIVEAU DES ASSURANCES

En 2021, les frais administratifs des 50 caisses d'assurance-maladie ont représenté en moyenne 5,2 pour cent des primes, soit 197,65 francs par personne assurée³. Il existe toutefois des différences considérables d'une assurance à l'autre; la part de la prime qui sert à financer les frais administratifs varie en effet entre 2,9 et 16,5 pour cent.

³Office fédéral de la santé publique, OFSP

Part moyenne des frais administratifs dans les primes (Fig. 12)

«Selon vous, quel est la part approximative de la prime (en %) servant à financer les frais administratifs des caisses-maladie?»

5,2%

Part moyenne des frais administratifs dans les primes, 2021

22%

Estimation de la part moyenne des frais administratifs dans les primes

Dans l'ensemble, la part des primes consacrée aux frais administratifs des assurances est nettement surestimée par les sondés (Fig. 12); ils l'ont évaluée à environ 22 pour cent en moyenne.

La population surestime massivement le potentiel d'économies réalisables au niveau des frais administratifs et des salaires dans le secteur de l'assurance.

Les coûts du système de santé incluent la rémunération des dirigeants de caisses-maladie, outre les frais administratifs. Certains acteurs politiques sont d'avis que les salaires excessifs de certains dirigeants ne sont plus acceptables eu égard à la hausse fulgurante des coûts de la santé. Une motion de la Commission de la santé publique demande par conséquent que la rémunération

des dirigeants des caisses-maladie soit limitée à 250 000 francs⁴. Le Conseil national a déjà adopté cette motion, qui a été transmise au Conseil des Etats. En réalité, on estime qu'une telle mesure ne permettrait de réaliser qu'une économie de l'ordre de 20 centimes (0,005 %) par an et par personne assurée. En moyenne, les personnes interrogées estiment cependant que cette mesure permettrait d'économiser pas moins de 15,4 pour cent (Fig. 13). Il apparaît donc que la population surestime massivement le potentiel d'économies réalisables au niveau des frais administratifs et des salaires dans le secteur de l'assurance.

Estimation du potentiel d'économies (Fig. 13)

«Selon vous, quel serait le potentiel d'économies (en %) réalisables au niveau des primes d'assurance-maladie si les salaires des dirigeant(e)s de caisses-maladie étaient limités à 250 000 francs par an?»

0,005%

Potentiel d'économies en limitant les salaires des dirigeants à 250 000 CHF

15,4%

Estimation du potentiel d'économies en limitant les salaires des dirigeants à 250 000 CHF

4.2. REVENUS DES MÉDECINS

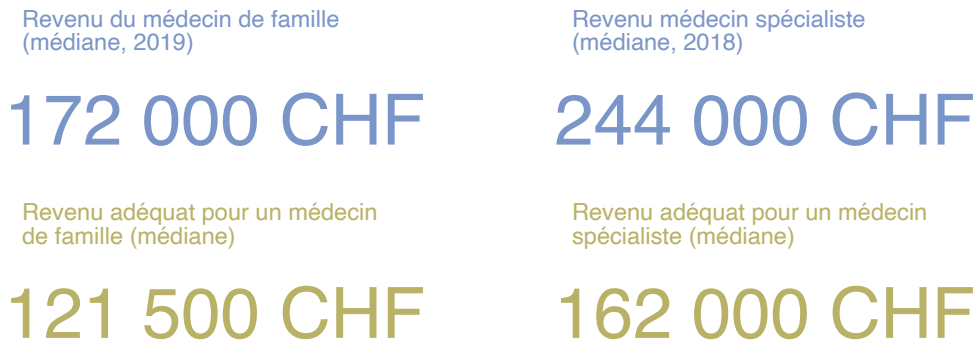
Avec le débat sur les coûts de la santé qui prend de l'ampleur, les revenus des médecins deviennent aussi un sujet sensible. D'après la dernière étude de l'Office fédéral de la statistique, le revenu net moyen des médecins indépendants s'élève à 205 000 francs⁵. Il existe des écarts de revenus importants entre les médecins généralistes et les spécialistes. Un revenu annuel moyen de 172 000 francs a été calculé pour les médecins généralistes et de 244 000 francs pour les médecins spécialistes.

⁴Motion : Pas de rémunération excessive pour les membres des directions et des conseils d'administration dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins

⁵Office fédéral de la statistique, OFS 2019

Revenu net adéquat (Fig. 14)

«Quel est selon vous le niveau de revenu adéquat pour un médecin de famille?», «Quel est selon vous le niveau de revenu adéquat pour un médecin spécialiste?»; *Moyenne du revenu médian pour la médecine spécialisée avec activité chirurgicale et pour la médecine spécialisée sans activité chirurgicale; source : Office fédéral de la statistique (OFS)



Or, aux yeux des Suisses, le revenu des médecins devrait être plus bas pour être adéquat (Fig. 14). En ce qui concerne les médecins de famille, les personnes interrogées estiment qu'un revenu de 121 500 francs est adéquat, soit environ 50 500 francs de moins que le revenu actuel. Pour les spécialistes, l'écart entre le revenu effectif et le revenu jugé adéquat par les sondés est encore plus important : tandis que leur revenu médian tourne autour de 244 000 francs, les Suisses considèrent qu'un revenu annuel de 162 000 francs serait adéquat, soit un bon tiers de moins (81 500 francs).

Offre actuelle en matière de soins

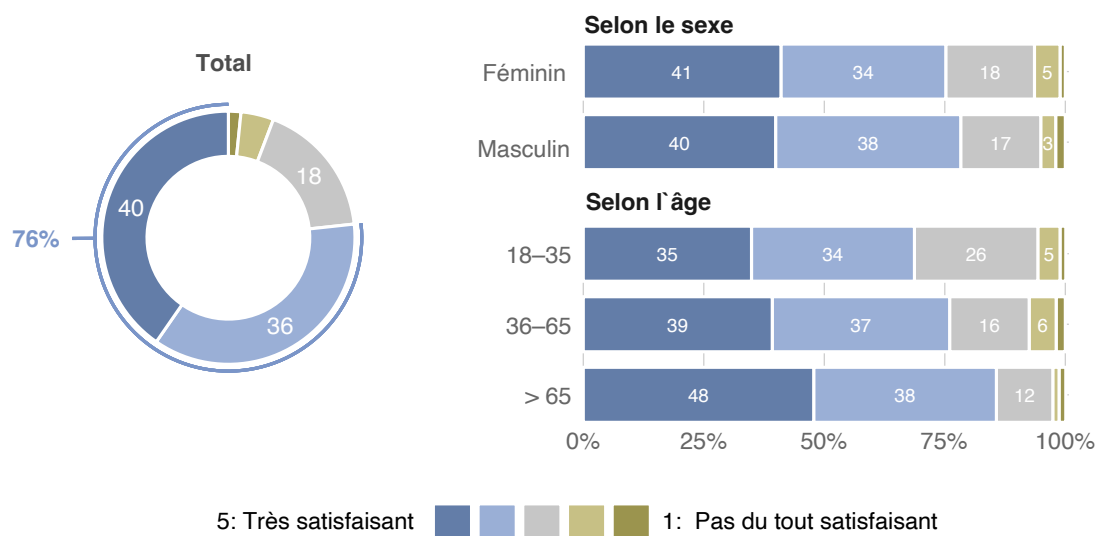
Si le système de santé suisse a fait la une des médias ces derniers temps en raison de ses coûts élevés, il est néanmoins réputé comme étant l'un des meilleurs au monde. L'accès à des soins médicaux de haute qualité, notamment, est considéré comme un atout. Les chapitres qui suivent indiquent quel est le degré de satisfaction de la population suisse vis-à-vis des différents modèles d'assurance et ce à quoi elle accorde de l'importance en matière de consultations et de traitements médicaux.

5.1. SATISFACTION À L'ÉGARD DES MODÈLES D'ASSURANCE

Dans l'ensemble, la plupart des personnes interrogées s'estiment satisfaites de leur modèle d'assurance (76 %, Fig. 15). Le niveau de satisfaction augmente avec l'âge des sondés.

Satisfaction à l'égard du modèle d'assurance (Fig. 15)

«Comment jugez-vous le modèle d'assurance que vous avez choisi par rapport à d'autres modèles?»

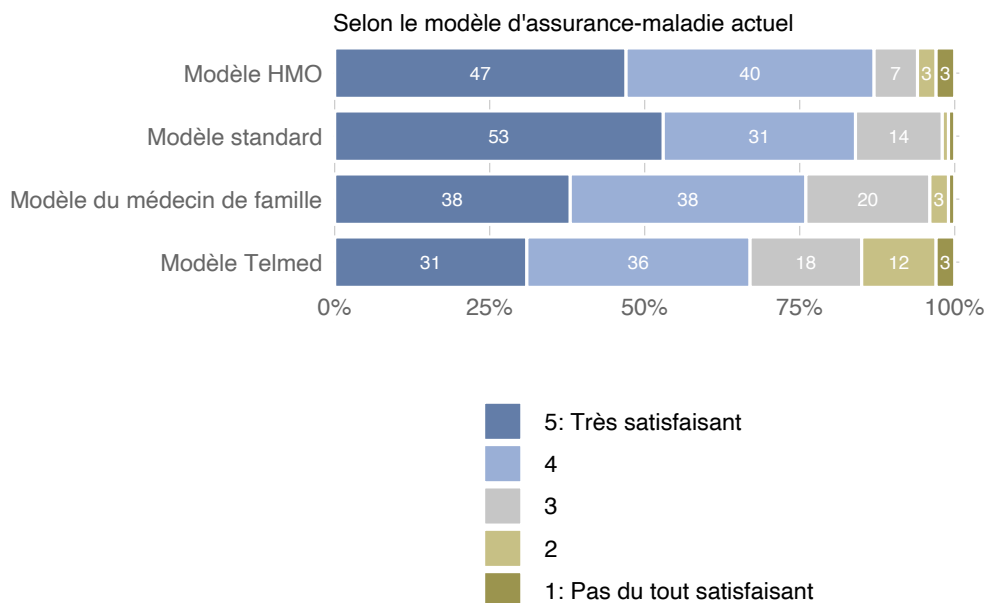


La grande majorité des personnes interrogées juge le modèle HMO satisfaisant, voire très satisfaisant (87 %). Viennent ensuite le modèle standard (84 %) et le modèle du médecin de famille (76 %). Le modèle Telmed (consultation par téléphone obligatoire auprès d'un centre de conseil médical) est celui qui satisfait le moins (67 %, Fig. 16).

Le modèle HMO est celui qui enregistre le plus grand nombre de personnes assurées satisfaites.

Satisfaction à l'égard du modèle d'assurance – selon le modèle (Fig. 16)

«Comment jugez-vous le modèle d'assurance que vous avez choisi par rapport à d'autres modèles?»



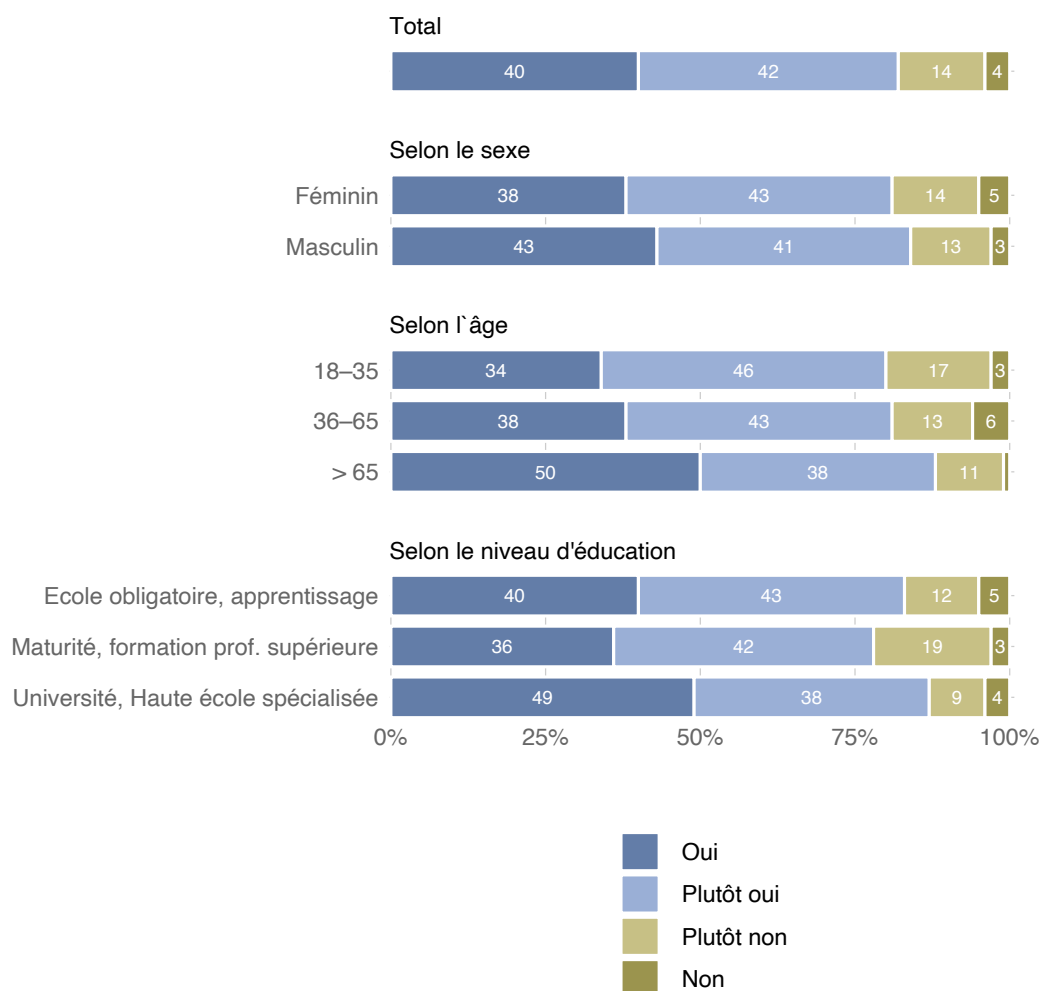
5.2. OFFRE ET EXPÉRIENCES

Pour un patient, se sentir écouté, obtenir des explications compréhensibles et être impliqué dans les décisions qui le concernent sont des critères déterminants dans le jugement qu'il porte sur sa visite chez un médecin. En raison des contraintes de temps auxquelles le personnel médical est soumis dans son travail quotidien, ces critères ne peuvent pas toujours être pris en compte de manière égale. C'est la raison pour laquelle un débat a lieu actuellement afin de déterminer s'il faut rallonger la durée de traitement facturable par les médecins. D'après les résultats de l'enquête, 82 pour cent de la population suisse estiment cependant que les médecins consultés ont suffisamment de temps à consacrer à leurs besoins médicaux (Fig. 17). Les moins de 35 ans sont ceux qui partagent le moins cette opinion. Seul un bon tiers d'entre eux a le sentiment que les médecins ont clairement assez de temps à leur consacrer tandis que la moitié des plus de 65 ans est aussi de cet avis. Il est probable que les médecins accordent effectivement plus de temps à cette catégo-

rie de la population plus âgée, qui est aussi la plus vulnérable en matière de santé.

Temps consacré aux besoins médicaux (Fig. 17)

«Selon votre expérience, les médecins que vous consultez ont-ils suffisamment de temps à consacrer à vos besoins médicaux?»

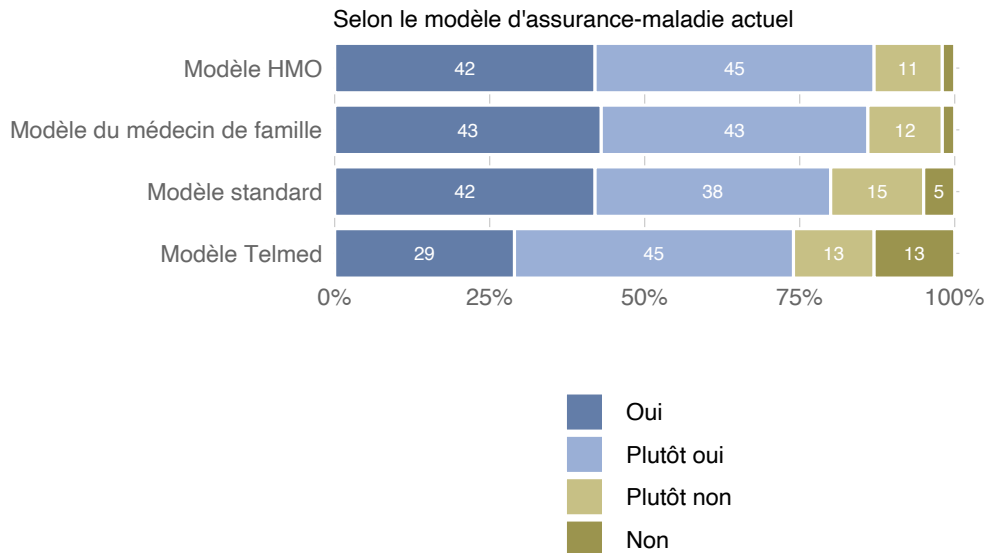


Toutefois, les appréciations varient selon le modèle d'assurance choisi (Fig. 18). Les personnes ayant opté pour le modèle HMO ou le modèle du médecin de famille sont les plus nombreuses à être d'accord ou plutôt d'accord avec le fait que les médecins consultés ont suffisamment de temps à consacrer à leurs besoins (87 % et 86 % respectivement). Les personnes assurées ayant le modèle standard ne sont plus que 80 pour cent à être de cet avis et cette part est encore plus faible chez celles ayant fait le choix du modèle Telmed (74 %). C'est probablement l'une des raisons

pour lesquelles les personnes ayant le modèle Telmed sont dans l'ensemble moins satisfaites de leur modèle d'assurance.

Temps consacré aux besoins médicaux – selon le modèle d'assurance (Fig. 18)

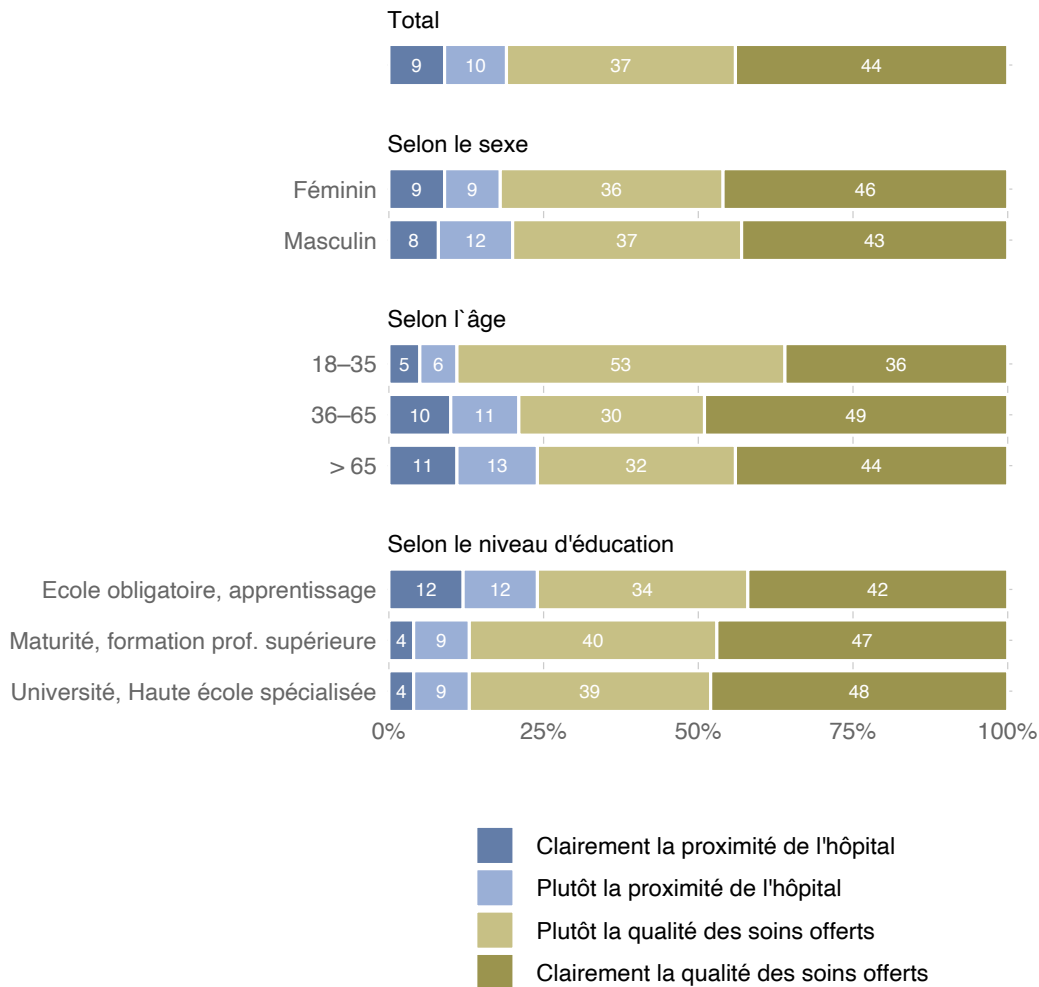
«Selon votre expérience, les médecins que vous consultez ont-ils suffisamment de temps à consacrer à vos besoins médicaux?»



Aux yeux des Suisses, la qualité des soins est beaucoup plus importante que la proximité de l'hôpital par rapport au domicile (81 % contre 19 %) (Fig. 19). La proximité de l'hôpital est un facteur un peu plus important pour la population âgée que pour les jeunes. Pour l'ensemble de la population, la distance par rapport à l'hôpital semble toutefois jouer un rôle secondaire compte tenu de l'exiguïté du territoire suisse, tandis que la qualité des soins, et partant la sécurité personnelle, pèsent plus lourd dans la balance.

Qualité vs distance en cas d'hospitalisation (Fig. 19)

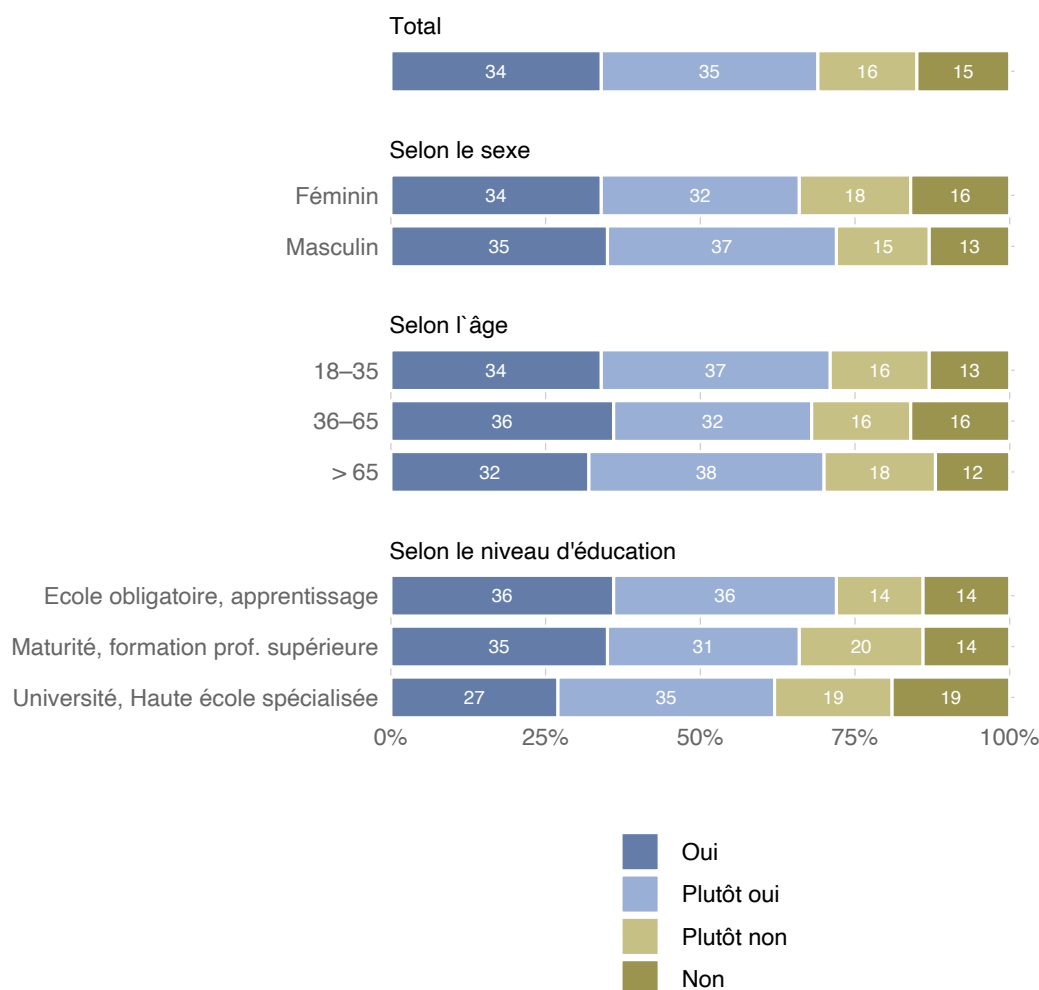
«Quel est le critère le plus important pour vous en cas d'hospitalisation : la proximité de l'hôpital par rapport à votre domicile ou la qualité des soins offerts?»



Néanmoins, 69 pour cent des personnes interrogées seraient prêtes à renoncer au libre choix d'un médecin spécialiste et à se limiter à une liste de médecins prédéfinie si cela devait réduire les primes d'assurance-maladie (Fig. 20). Cela reflète la grande confiance témoignée par les Suisses à leur système de santé – comme l'indique la figure 19, ils accordent beaucoup d'importance à la qualité des soins –, mais montre aussi qu'ils sont disposés à restreindre leur choix en matière de soins pour réduire le montant des primes.

Limitation du choix du médecin (Fig. 20)

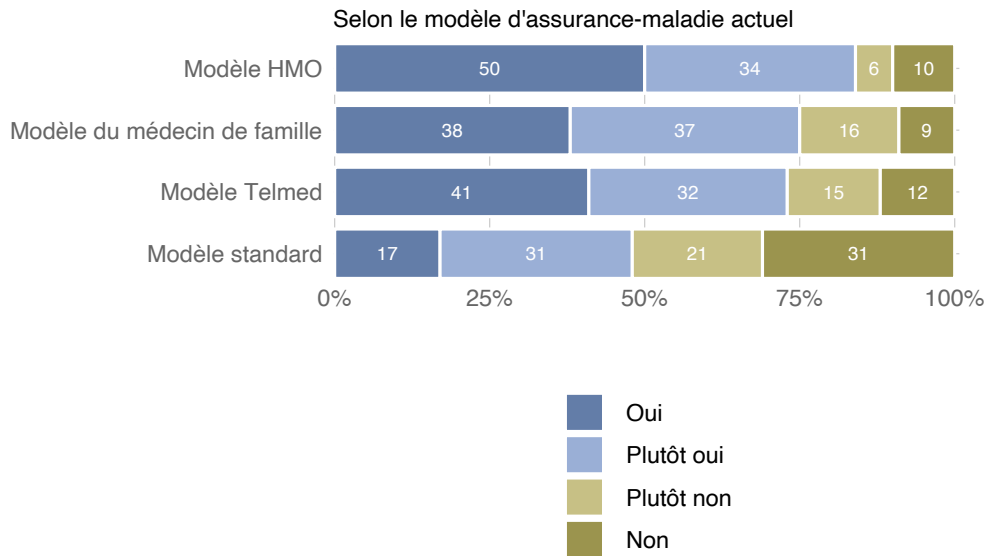
«Sur le principe, seriez-vous prêt(e) à vous limiter à un choix prédéfini de médecins spécialistes si cela devait réduire votre prime d'assurance-maladie?»



Ici aussi, les réponses des personnes interrogées varient selon le modèle d'assurance qu'elles ont choisi (Fig. 21). Celles ayant le modèle HMO sont les plus disposées à se limiter à une sélection prédéfinie de médecins spécialistes (84 %). Celles ayant fait le choix du modèle standard sont les plus nombreuses à être d'avis contraire; la majorité d'entre elles se déclare contre ou plutôt contre la limitation du choix des spécialistes pour réduire leur prime (52 %). Cela n'est pas surprenant dans la mesure où les personnes qui optent pour ce modèle d'assurance souhaitent justement bénéficier du libre choix du médecin.

Limitation du choix du médecin – selon les modèles d’assurance (Fig. 21)

«Sur le principe, seriez-vous prêt(e) à vous limiter à un choix prédéfini de médecins spécialistes si cela devait réduire votre prime d’assurance-maladie?»



Collecte des données et méthode

COLLECTE DES DONNÉES ET ÉCHANTILLON

Les données ont été recueillies entre le 27 septembre et le 4 octobre 2022. L'univers de base de l'enquête est constitué de la population résidente intégrée linguistiquement de la Suisse alémanique et de la Suisse romande âgée de 18 ans ou plus. L'enquête a été réalisée en ligne. Les participants ont été recrutés par l'intermédiaire du panel en ligne de Sotomo et des portails Web de Ringier. Une fois les données corrigées et contrôlées, il a été possible d'utiliser les réponses de 4683 personnes pour l'analyse.

PONDÉRATION REPRÉSENTATIVE

Comme les participants à l'enquête se recrutent eux-mêmes (opt-in), la composition de l'échantillon n'est pas représentative de l'univers de base. Des méthodes statistiques de pondération ont été appliquées pour remédier au biais d'échantillonnage. Le sexe, l'âge, le niveau de formation et l'orientation politique font partie des critères de pondération. Les distributions marginales de ces critères ont été prises en compte séparément pour les régions linguistiques de Suisse. Cette procédure garantit une représen-

tativité sociodémographique élevée de l'échantillon. Pour le présent échantillon global, l'intervalle de confiance de 95 pour cent (pour une part de 50 %) est de +/-1,4 point de pourcentage.